

Objet : Mise à disposition du parc Asnapio pour l'Ensemble Tormis pour leurs répétitions du spectacle "Ladysapiens"

N° : VA_DEC2023_353

Service : Culture et fêtes populaires

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De mettre le parc Asnapio à disposition de l'Ensemble Tormis dans le cadre de ses répétitions du spectacle intitulé « Ladysapiens », du 10 au 13 juillet 2023 ;
De signer la convention liant la ville de Villeneuve d'Ascq à l'Ensemble Tormis pour cette mise à disposition.

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.4.1 Asnapio

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 9 juin 2023

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-195767-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 20 juin 2023

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION ENTRE VILLENEUVE D'ASCQ ET L'ENSEMBLE TORMIS

Entre les soussignés:

La Commune de Villeneuve d'Ascq, sise Place Salvador Allende à Villeneuve d'Ascq, représentée par Monsieur Gérard CAUDRON, en sa qualité de maire, agissant en vertu de la délibération n°VA_DEL2020_61 en date du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la décision n°VA-DEC2023-353 en date du 9 juin 2023,
Ci-après dénommé « L'ORGANISATEUR », d'une part,

Et

L'Ensemble Tormis, ayant son siège social 157, rue Ghesquière 59221 à Bauvin, représentée par Monsieur Nathaniel COLAS, en sa qualité de Président,
Ci-après dénommé « LE PRODUCTEUR », d'autre part,

décident de s'associer par la présente convention et conviennent de ce qui suit :

EXPOSÉ:

La présente convention a pour objet de mettre un espace du parc Asnapio à disposition de l'Ensemble Tormis, du 10 au 13 juillet 2023, afin de permettre aux membres de Tormis de répéter leur dernier spectacle intitulé « Ladysapiens ».

1. OBJET

La mise à disposition d'un espace du parc Asnapio, du 10 au 13 juillet 2023, permettra aux membres de l'Ensemble Tormis, qui ont plusieurs prestations sur le parc Asnapio à leur actif, de travailler sur leur tout nouveau spectacle intitulé « Ladysapiens » et traitant du thème « la Femme à la Préhistoire ».

Dans le cadre de cette production, le parc Asnapio prêtera également une reconstitution de costume préhistorique à l'Ensemble Tormis, si besoin en était.

2. MODALITES D'APPLICATION

Le parc Asnapio s'engage à mettre un espace à disposition de l'Ensemble Tormis pour les répétitions d'un nouveau spectacle sur la femme à la Préhistoire, du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet, de 9h à 17h30 environ.

Le parc Asnapio autorise les membres de l'Ensemble Tormis (un musicien, une danseuse et un acrobate) à installer un mât chinois pour les besoins du spectacle.

Le parc Asnapio envisagera de programmer le spectacle ainsi créé en 2024. L'Ensemble Tormis envoie pour cela

plusieurs devis du spectacle avec des conditions techniques différentes selon la formule qui sera choisie.

3. ASSURANCE

Le PRODUCTEUR devra avoir contracté une assurance couvrant les risques liés à l'activité (responsabilité civile), et au matériel utilisé, ceci de manière à ce que la Ville ne puisse pas être inquiétée.
L'ORGANISATEUR déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à l'activité dans son lieu.

4. RÉSILIATION

La présente convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des parties.

5. LITIGES

Si des difficultés surviennent entre les parties à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les parties se concerteront en vue de parvenir à une solution à l'amiable.
Tout litige persistant relèvera de la compétence du Tribunal Administratif de Lille.

6. ÉLECTION DU DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile, pour L'Ensemble Tormis, au 157, rue Ghesquière à Bauvin (59221), et pour la commune de Villeneuve d'Ascq à l'Hôtel de Ville, Place Salvador Allende à Villeneuve d'Ascq (59650).

A Villeneuve d'Ascq,
Le 9 juin 2023,
En deux exemplaires.

Pour l'Ensemble Tormis,
Le Président,

Monsieur Nathaniel COLAS

Pour la Commune,
Le Maire,

Monsieur Gérard CAUDRON

